



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E152169

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2014  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 13/03/2023  
35 000

Raison sociale : BOUCAULT PHILIPPE STORES ET FERMETURES  
Sigle : BOUCAULT PHILIPPE STORES ET FERMETURES  
11 RUE DES PETITS RUISSEaux  
91370 VERRIERES-LE-BUISSON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Téléphone : 01 60 11 44 48  
Portable : 06 88 38 01 73

Fax :

Siret : 808 356 349 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 2135748-001

Site Internet : www.maison-boucault.fr  
E-mail : sylvie.bpsf@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 420577430001

Responsabilité légale :  
BOUCAULT NIELS GÉRANT / BOUCAULT PHILIPPE GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 1244000/001 504337/13

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	21/11/2023
4512	Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - collectif - tertiaire et industriel Mention RGE	21/11/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	21/11/2023

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.